

JUSTICE zone de farébersviller

Blessé en cassant du verre chez Interpane

La société Interpane Glass France, implantée au parc d'activités de Farébersviller, commune de Seingbouse et son représentant légal, sont poursuivis devant le tribunal correctionnel de Sarreguemines suite à un accident du travail survenu le 6 mars 2012. Le blessé, qui n'a alors que 22 ans, est un opérateur d'entrepôt réceptionnant des chevaux (chariots N.D.L.R) pour accueillir des plaques de verre déclassées, à casser. Avec un collègue, ils prennent en main une plaque de 3m21 sur 4m40 (petit modèle) pour la déposer dans une benne spécialisée. Durant cette opération, la plaque casse et la victime est gravement blessée au visage. L'incapacité totale de travail cumulée est d'un an et une cicatrice profonde part du dessous de l'oreille jusqu'au cou, à la limite de la jugulaire. Le jeune homme souffre de névrose traumatique et d'une phobie du verre. L'affaire n'est jugée qu'aujourd'hui car le cheminement de la procédure a été long. Le tribunal dispose de témoignages recueillis au moment des faits et d'autres plus récents.

Méthode employée ?

La question qui a été au cœur des débats est la méthode employée par la victime et son collègue. Était-elle "officiuse", déjà employée et acceptée ou était-elle prosaïque ? Une certitude : il n'y avait pas de consigne écrite. Mais l'interdiction de saisir le verre avec les mains aurait été rappelée oralement. Le repré-

sentant de la société, alors rattaché au directeur, ne sait pas si les salariés pouvaient tout faire. « Le tribunal ne sera pas naïf, il sait que les employés n'allaient pas dire qu'ils utilisaient la mauvaise méthode », plaide l'avocate de la victime. Elle évoque son « combat mené depuis 2002, un jeune homme qui souffre dans sa chair. » Et d'accuser : « Il porte les conséquences d'une lourde négligence. Si cela lui avait été interdit, il ne l'aurait pas fait. »

20 000 € d'amende requis

« Je préfère que l'on reprenne à zéro et je vois le dossier avec un œil neuf », annonce le représentant du ministère public. Se refusant « à stigmatiser l'entreprise », il relève « des failles » dans la sécurité. « Le cœur de la question à laquelle le tribunal doit répondre est "Quelle est l'intensité de l'obligation de sécurité que le tribunal exige ?" » Le magistrat requiert une peine d'amende de 20 000 €.

L'avocat de la société et du représentant légal, estime que les témoignages les plus récents « prennent le contre-pied de ce que l'on a dit, y compris celui de la victime ». Il « conteste la faute », assurant que la victime « a reçu la formation. » Pour l'avocat, « le dossier d'instruction ne permet pas de dire qu'il y a eu faute » et plaide la relaxe. Délibéré le 13 juillet prochain.

Odile BECKER.

LOISIRS du 26 au 29 mai

Warndt Weekend : balades et randonnées

La manifestation franco-allemande du Warndt Weekend donne chaque année l'occasion aux visiteurs de découvrir cette région frontalière sous ses plus diverses facettes : randonnées guidées, promenades découvertes, balades à vélo, expositions artistiques, visites de musées et de sites historiques, concerts, événements sportifs et culturels, détente en forêt, marchés aux puces...

• **Promenades** : rendez-vous le dimanche 29 mai à Karlsbrunn pour une promenade sylvoicole en compagnie d'un représentant de SaarForst qui vous donnera un aperçu de la sylviculture, du travail de garde forestier et des nombreuses exigences vis-à-vis de la forêt.

À la station équestre de la forêt du Warndt de Wadgasen-Friedrichweiler, une balade le dimanche 29 mai permettra de découvrir les herbes sauvages ainsi que leur utilisation culinaire.

L'Association de pédagogie forestière Maltiz accueillera le public dans son camp forestier situé entre Völklingen-Ludweiler et Völklingen-Lauterbach pour des promenades familiales en compagnie d'animaux le jeudi 26, le samedi 28 et le dimanche 29 mai.

• **Balades à vélo** : le cyclo-club de Morsbach accompagnera les amateurs de la petite reine pour une virée nocturne le samedi 28 mai à partir du centre Eric Tabarly de Morsbach.

La fédération cycliste allemande ADFC Saar organise le dimanche 29 mai un circuit thématique "Du charbon à l'acier" qui permettra de visiter le Musée La Mine à Petite-Rosselle et le patrimoine culturel mondial Völklinger

Hütte. L'association cycliste Saint-Avélo proposera 4 balades transfrontalières avec visite, à savoir une chaque jour du Warndt Weekend : jeudi 26 mai vers la cathédrale de Warndt à Lauterbach, vendredi 27 mai vers le Musée Les Mineurs à Petite-Rosselle, samedi 28 mai vers le site minier de Velsen et dimanche 29 mai vers le patrimoine culturel mondial Völklinger Hütte.

• **Randonnées** : rendez-vous le dimanche 29 mai pour la traditionnelle marche sur le Chemin de St. Jacques de Compostelle de Forbach à Hombourg-Haut. À noter qu'une conférence ouverte au public et gratuite aura lieu sur cette thématique le lundi 23 mai à partir de 18 h en salle des congrès de la Mairie de Forbach. Intervenant : Peter Michael Lupp.

Pour les gourmets aura lieu la 3e édition de la marche gourmande "Du château de Sarrebruck au Burghof" le jeudi 26 mai.

Les férus de marche pourront s'engager pour une journée randonnée sportive pour tous sur un parcours de 30 km le samedi 28 mai à partir du Birkenhof à Nassweiler.

Le côté ludique et musical figure au programme avec une randonnée guidée de 4 km et l'expérimentation en forêt du Warndt du fameux yodel. Rendez-vous au château de Karlsbrunn le samedi 28 mai.

L'histoire locale fera partie intégrante d'une marche sur le sentier du Galibot à Petite-Rosselle le samedi 28 mai via cités minières, monuments et espaces naturels.

Renseignements et programme complet sur www.saarmoselle.org

SOCIÉTÉ

Chiens empoisonnés : un nouveau cas à Rouhling

Un nouveau cas d'empoisonnement a été constaté à Rouhling. Par chance, le chien, un american staff, a survécu. Mais face aux nombreux signalements sur la région, la SPA de Sarreguemines appelle à la vigilance.

La vigilance reste de mise à Rouhling. « De nombreuses personnes du lotissement promenaient leur chien dans la cité, observe un habitant du quartier. Il y a d'habitude d'espace, de verdure. » Mais elles ont été échaudées par la mort brutale de deux chiens, empoisonnés par de la mort-aux-rats dissimulée dans des boulettes de viande.

La nouvelle a fait le tour du village et au-delà. Elle s'est propagée comme une trainée de poudre sur les réseaux sociaux. Mais elle n'a pas empêché un nouvel acte de cruauté. Il y a une semaine, Tyson, un american staff, en a fait les frais.

« Des tâches bleutées »

Par chance l'animal a survécu. « Il a trois ans, est dans la force de l'âge, raconte son propriétaire. C'est ce qui l'a sauvé. » Tout comme la prise en charge rapide. « J'habite au-dessus de chez ma mère. Régulièrement lorsque je m'absente, elle monte voir le chien. » Le jour du drame, elle découvre Tyson souffrant. Il est pris de vomissements, de diarrhées sanglantes. « Sur son ventre, des tâches bleutées sont apparues. » Signe d'une hémorragie interne. « Le sang n'arrivait plus à coaguler. »

L'animal est emmené de toute urgence chez un vétérinaire à Sarreguemines. Le diagnostic tombe. Il est sans appel. Tyson a bel et bien été empoisonné par de la mort-aux-rats.

A côté d'une école

L'american staff est aujourd'hui en convalescence. Il a reçu des piqûres contre l'hémorragie et doit avaler trois cachets de vitamine K1 par jour. Mais il reste fragile. « Les rechutes sont possibles durant un mois. Le poison est toujours présent dans le sang », confie le maître, qui a depuis changé ses habitudes et ne quitte pas son animal des yeux. Mais il ne

peut ravalier sa colère. D'autant qu'il promène Tyson près du terrain de basket, à deux pas d'une école. « Tous les jours des enfants passent. L'un d'eux peut très bien toucher une boulette et mettre ses doigts en bouche. »

La nécessité de porter plainte

Le cas de Rouhling n'est pas isolé. Ces dernières semaines, la SPA de Sarreguemines a été avisée de plusieurs empoisonnements.

A Rouhling, Sarreinsming, Rémelfing, Sarreguemines, dans les quartiers de Neunkirch et de Welfering. Plus que jamais, l'association en appelle à la vigilance des maîtres. « Les chiens doivent être tenus en laisse », insiste Patricia Deffrenne, la responsable, qui condamne fermement ces actes de cruauté perpétrés également sur des chats, où une autre "méthode" toute aussi ignoble a été constatée. « Des éponges sèches sont dissimulées dans la viande. »

En les ingérant, elles gonflent et étouffent. « Les animaux meurent dans d'atroces souffrances, si l'empoisonnement n'est pas décelé à temps. Malheureusement, après la balade, les propriétaires par-



Un nouveau cas d'empoisonnement a été constaté à Rouhling, sur un american staff. Photo d'illustration.

tent souvent travailler. A leur retour, il est trop tard... » La SPA incite à déposer

plainte contre X, « à apporter des preuves de l'empoisonnement. » Pour parvenir peut-être

à interpeller les auteurs.

Aurélien KLEIN.

Pontpierre : plainte pour empoisonnement

La semaine dernière, Nacura Boudhane de Pontpierre a assisté impuissante à la lente agonie de son chat, un animal de compagnie âgé de six ans qui ne s'éloignait jamais très longtemps de la maison située dans une impasse. La chatte a commencé par ne plus se nourrir. Prise en charge par un vétérinaire, ce dernier a soupçonné un empoisonnement, confirmé par des analyses en laboratoire certifiant un défaut de coagulation du sang.

Malgré les soins prodigués, l'animal est mort quelques heures plus tard. L'origine

de l'empoisonnement n'a pas été formellement identifiée mais on suspecte du raticide. Geste intentionnel ou accidentel ? La question reste posée mais Nacura Boudhane n'a pas attendu pour porter plainte auprès de la gendarmerie de Faulquemont.

« J'habite aussi à Pontpierre et je sais qu'il y a énormément de chats errants, fait savoir Sophie de l'association l'école du chat de Valmont. Notre objectif est de les recueillir pour les stériliser avant de les relâcher. Nous n'avons pas de refuge car ce n'est pas notre vocation. » Et la béné-

vole d'évoquer l'étrange disparition de sept chats qui venaient régulièrement à un point de nourrissage à Créhange. « C'était il y a deux semaines. Nous avions eu des menaces de la part d'un monsieur qui ne comprenait pas que l'on nourrisse ces animaux. Du jour au lendemain, on n'a plus vu de chats à cet endroit. Ils avaient disparu. On n'a même pas retrouvé leurs corps. Tirés au fusil ? Empoisonnés ? » s'interroge encore Sophie.

O. Bo.

SOCIAL

Fermeture de l'Intermarché : dix salariés sur le carreau

Le supermarché Intermarché de Montbronn, déficitaire depuis plusieurs années, fermera ses portes cet été. Les dix salariés seront licenciés. Un vaste mouvement de soutien a été lancé sur les réseaux sociaux.

Nous avons tous été réunis. Et on nous a appris la mauvaise nouvelle. Nous serons tous licenciés », se désole une employée, la cinquantaine. A Montbronn, la troisième commune la plus peuplée du Pays de Bitche, le supermarché Intermarché fermera ses portes cet été. « Nous ne connaissons pas encore la date précise, mais ce sera sans doute fin juin ou début juillet. » Dix salariés seront sur le carreau. « Comme il s'agit de licenciement économique, nous serons suivis pendant 18 mois. » Une cellule de reclassement sera créée.

Pas de repreneur pour l'instant

Gilles Chapuy, le directeur de l'enseigne, n'a souhaité faire aucun commentaire hier. L'entrepreneur indépendant, qui a ouvert ce magasin flamboyant neuf à l'entrée de la commune en 2005, est aujourd'hui engagé dans une autre affaire à Creutzwald. Le couperet est tombé, mais l'annonce n'est finalement une surprise pour personne. La fermeture était redoutée depuis plusieurs mois.

Le magasin, qui avait réalisé 3,8 M€ de chiffre d'affaires en 2014, était déficitaire depuis plusieurs années. Le siège du groupement des Mousquetaires, basé à Pagny-sur-Meuse, était alerté de la situation diffi-



Un vaste mouvement de soutien a été lancé sur les réseaux sociaux pour sauver le magasin de Montbronn au Pays de Bitche. Photo RL.

cile. Au Pays de Bitche, l'offre commerciale se restructure. Intermarché est le second à baisser le rideau en moins de deux mois.

A Lemberg, non loin de là, E. Leclerc a fermé début mai. Heureusement le magasin a été racheté par Thierry Durand, un entrepreneur à qui appartient le magasin Intermarché à Bitche. Sur les 20 emplois en place, 14 ont été sauvés, 6 départs volontaires ont été signés. Le chantier de rénovation a commencé la

semaine dernière. 1,2 M€ sont investis. La nouvelle enseigne doit ouvrir le 28 juin. « Cette date, soupire une employée, sonnera sans doute le glas du magasin de Montbronn. » Pour lequel aucun repreneur ne s'est encore fait connaître.

Habitants en colère

Un vaste mouvement de soutien s'est créé sur les réseaux sociaux ce week-end. Natif de Montbronn, un habitant de Petit-Récherch a créé une page qui compte quelque

500 membres, en moins de 48 heures. « Il y a quelques années, nous avions des bars, un restaurant. Le café Burgun a fermé il y a quelques semaines. Il ne reste quasiment plus rien, sauf une boutique de vêtements, une boulangerie et un tabac. Le village est en train de déperir. » La page a déjà été vue par 3 500 internautes. « Je ne suis pas politiquement, je ne suis pas militant. Mais je trouve dommage de voir disparaître un commerce, qui est aussi un lieu de rencontres. »

Des habitants sont en colère. « Pourquoi fermer notre magasin, alors que tout y est. Des patrons dispos, un personnel serviable. Il faut utiliser le 49-3 contre la fermeture », ose Cynthia. « J'espère que la mairie, les élus de la communauté de communes et tout le village vont se mobiliser pour empêcher cette fermeture inacceptable », tranche Alain Ferstler, entrepreneur installé dans la commune et président du moto-club Les Corbeaux.

J. Br.

FAITS DIVERS d30

Accident à Morsbach : deux blessés

Un accident de la circulation s'est produit ce lundi, peu après 15 h 30. Sur la route départementale 30 qui relie Morsbach à Folkling, deux véhicules sont entrés en collision, sans que l'on en connaisse encore la cause. Le premier véhicule présente d'importants dégâts sur l'avant, l'autre sur l'aile.

Les sapeurs-pompiers de Forbach ont pris en charge les deux conducteurs qui ne présentent pas de blessures sérieuses. La route a été coupée à la circulation par les gendarmes de la brigade de Behren-lès-Forbach, le temps que les voitures soient déchargées de la chaussée.

saint-avold

Wenheck : rappel à la loi

Vendredi, la présence d'un homme considéré comme « louche » par des enfants avait semé l'émoi au quartier Wenheck, à Saint-Avold. Porteur d'un couteau, il avait été interpellé par les forces de l'ordre à proximité de l'école primaire. L'individu a été remis en liberté à l'issue de sa garde à vue. Il écope d'un rappel à la loi par un officier de police judiciaire pour port d'arme prohibée de catégorie D.

le chiffre

3 000

Tous vêtus d'un tee-shirt rose, 3 000 enfants de 5 à 10 ans, originaires de 42 communes rayonnant autour de Sarralbe, participent aujourd'hui à la course à pied Go run for fun. L'objectif de cette course, initiée par Inéos, est de donner du plaisir aux enfants en les encourageant à être plus actifs. Pour cette seconde édition, tout sera mis en œuvre pour que l'effort physique apparaisse comme un jeu : aucun classement ne sera établi et les enfants pourront rencontrer des célébrités du monde sportif.

Plusieurs chantiers sur des routes

Les équipes du Département procèdent à plusieurs chantiers sur les routes de Moselle-Est.

RD 603 à Morsbach : travaux sur des équipements de sécurité jusqu'au 27 mai. Circulation alternée de 7 à 17h.

RD 603 à Rosbruck : travaux d'étanchéité des trottoirs sur l'ouvrage d'art jusqu'au 27 mai. Circulation alternée de 7 à 18h.

RD 29 D à Seingbouse : réfection de chaussée jusqu'au 27 mai. Circulation alternée de 8 à 17h.

RD 32 à Spicheren : réfection de chaussée jusqu'au 27 mai. Circulation alternée de 8 à 17h.

RD 81 à Guebenhouse : réfection de chaussée jusqu'au 27 mai. Circulation alternée.

RD 30 à Loupershouse : réfection de chaussée jusqu'au 27 mai.

Le fantôme guide les enfants

La prochaine visite guidée gratuite en français du château de Sarrebruck, avec le fantôme comme guide, aura lieu le samedi 5 juin 16 h. Depuis 1989, plus de 2 500 visites guidées ont eu lieu, plus de 80 000 fans ont déjà participé à une visite guidée d'une heure dans le domaine du fantôme.

Infos : +49 681/506 60 71 avec Angelique. Schmidt@rsvsbr.de - château de Sarrebruck - foyer du pavillon central.